



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 28 mai 2026 à 19h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la **Loi sur les Cités et Villes**, sont présents le maire André Brunette et les conseillers (ère) Andrea Geary, Dominic Tremblay, Éric Charbonneau, Luc Pilon et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : madame Johanne Hébert, directrice générale et Claudine Beaudin, greffière par intérim.

Poste vacant : Quartier sud, siège no. 1

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

26-05-28-7327

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Luc Pilon
Et résolu à l'unanimité**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 28 mai 2026 à 18 h 15.

ADOPTÉ

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
- B) Adoption de l'ordre du jour
- C) Vacance au siège no. 1, Quartier sud et tenue d'une élection partielle
- D) Maison Russet – Entente de paiement
- E) Période de questions
- F) Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour;

26-05-28-7328

**Il est proposé par monsieur Andrea Geary
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 28 mai 2026 tel que présenté.

ADOPTÉ

VACANCE AU SIÈGE NO. 1 « QUARTIER SUD » ET TENUE D'UNE ÉLECTION PARTIELLE

ATTENDU QUE la vacance au siège no 1, Quartier sud, est survenue à la suite du décès de M. Didier Le Mouellic, soit le 24 avril 2026;

ATTENDU QUE cette vacance a été mentionnée lors de la séance du conseil tenue le 4 mai 2026;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoyant la tenue d'une élection partielle afin de combler ce poste;

26-05-28-7329

**Il est proposé par monsieur Luc Pilon
Appuyé par monsieur Éric Charbonneau
Et résolu à l'unanimité**

QUE la greffière par intérim et présidente d'élection soit autorisée à entreprendre les démarches nécessaires à la tenue de l'élection partielle visant à combler le siège no 1, Quartier sud, laquelle aura lieu le 12 juillet 2026;

QU'un avis public soit publié conformément à la loi afin d'informer la population des modalités relatives à cette élection partielle.

ADOPTÉ

18 h 17 : Le conseiller Éric Charbonneau se retire pour le prochain point à l'ordre du jour et quitte la salle du conseil.

DEMANDE DE CONFIRMATION RELATIVE À LA CRÉANCE DE MAISON RUSSET RELATIVE AUX PÉNALITÉS IMPOSÉES POUR LE NON-RESPECT DES NORMES DE REJETS

ATTENDU QUE la Banque de développement du Canada (BDC) requiert de la Ville de Huntingdon une confirmation à l'effet qu'aucune démarche juridique en recouvrement ne sera effectuée dans la prochaine année ou durant la période requise pour la réalisation de la phase finale des travaux de pré-traitement des rejets industriels contre Maison Russet relativement aux pénalités imposées pour le non-respect des normes de rejets établies à l'entente industrielle de traitement des eaux usées de Maison Russet;

ATTENDU l'échéancier de travaux déposé;

26-05-28-7330

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil municipal de la Ville de Huntingdon confirme qu'aucune démarche juridique en recouvrement ne sera effectuée durant la période requise pour la réalisation de la phase finale des travaux de pré-traitement des rejets industriels contre Maison Russet relativement aux pénalités imposées pour le non-respect des normes de rejets établies à l'entente industrielle de traitement des eaux usées de Maison Russet, et ce, pour une période ne dépassant pas une année à compter de la présente.

ADOPTÉ

18 h 20 : Le conseiller Éric Charbonneau réintègre sa place au sein du conseil.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;

26-05-28-7331

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Rémi Charbonneau
Et résolu à l'unanimité**

Que la séance soit levée à 18 h 22.

ADOPTÉ

(Original signé)

(Original signé)

André Brunette
Maire

Claudine Beaudin
Greffière par intérim